



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
NORMANDIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Programme régional de la forêt et du bois de Normandie

### Analyse des remarques des membres de la CRFB sur les fiches actions du PRFB rédigées en 2020 (février 2021)

#### 1. Rappel du contexte et de la demande

##### 1.1. Contexte de la demande

Après la validation par la Commission régionale de la forêt et du bois (CRFB) le 15 octobre 2020, le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) de Normandie a été arrêté par le ministre en charge des forêts le 30/12/2020.

Il sera mis en œuvre au moyen de plans d'actions, dont le premier portera sur la période 2021-2023. Les fiches actions correspondant à ce premier plan ont été rédigées par le COPIL du PRFB avec l'appui de plusieurs partenaires. Comme cela avait été indiqué à la réunion du 15 octobre 2020, ces fiches ont été transmises aux membres de la CRFB par mail le 1er février 2021.

L'avis des membres de la CRFB sur ces fiches actions a été sollicité via un questionnaire en ligne pendant la deuxième quinzaine de février.

##### 1.2. Contenu du questionnaire en ligne

Le questionnaire en ligne était ouvert aux 47 membres de la CRFB, identifiés par leur adresse courriel. Il était composé d'une première partie permettant de choisir les fiches sur lesquelles le membre souhaitait faire des remarques, puis d'une seconde partie composée d'un champ d'expression libre pour chaque fiche sélectionnée. Une indication informait le rédacteur qu'il devait préciser si ses observations portaient sur le contenu des actions, les indicateurs, le public cible ou les livrables attendus.

#### 2. Résultats de la consultation de la CRFB sur les fiches actions (FA) du PRFB

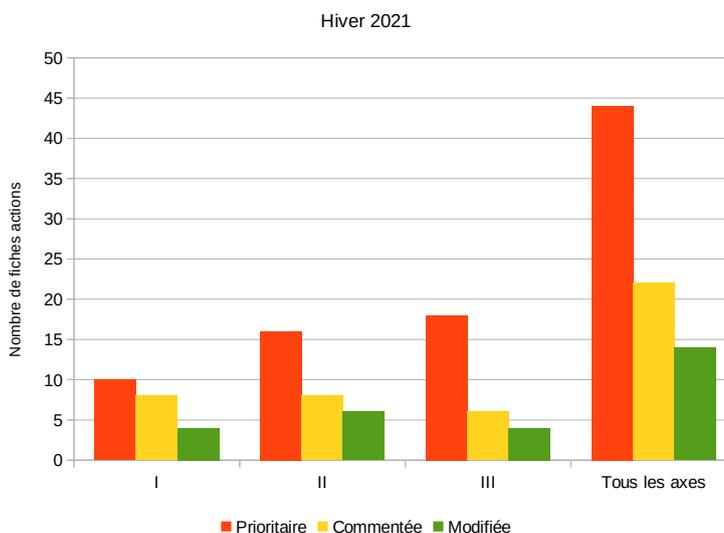
##### 2.1. Résultats quantitatifs

Sur les 47 membres de la CRFB, deux ont exprimé un avis sur les fiches actions. Un membre associé a également envoyé une contribution, par courriel.

Sur les 44 fiches actions prioritaires, 22 fiches actions ont été commentées au moins une fois. Parmi ces 22 fiches, 14 ont été modifiées in-fine. Cette contribution des membres de la CRFB a ainsi permis d'amender environ 32 % des fiches prioritaires.

Cette répartition est déclinée par axe dans le graphique ci-contre et dans le tableau ci-dessous. C'est dans l'axe II, sur la compétitivité des entreprises de la filière, que les commentaires ont le plus amené à des modifications.

Contribution des membres de la CRFB aux fiches actions du PRFB



| Axe           | Nombre de fiches prioritaires | Nombre de fiches commentées | Nombre de fiches modifiées | Taux F. commentées / F. prioritaires | Taux F. modifiées / F. commentées | Taux F. modifiées / F.prioritaires |
|---------------|-------------------------------|-----------------------------|----------------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| I             | 10                            | 8                           | 4                          | 80 %                                 | 50 %                              | 40 %                               |
| II            | 16                            | 8                           | 6                          | 50 %                                 | 75 %                              | 38 %                               |
| III           | 18                            | 6                           | 4                          | 33 %                                 | 67 %                              | 22 %                               |
| Tous les axes | 44                            | 22                          | 14                         | 50 %                                 | 64 %                              | 32 %                               |

## 2.2. Résultats qualitatifs

Les contributions, pertinentes et constructives, ont permis de compléter certaines fiches. Il n'y a quasiment pas eu d'observation « hors-champ » : une seule contribution a finalement engendré une modification sur une autre fiche que celle qui était ciblée.

De façon générale, les remarques sont assimilables à des pistes de réflexion ou des points d'alerte quant à la mise en œuvre de l'action, et il y a eu peu de propositions explicites quant aux modifications à apporter au contenu, aux indicateurs, au public cible ou aux livrables attendus (Nb : le questionnaire demandait de préciser ces différents points).

In fine, les modifications ont essentiellement porté sur le contenu de l'action (9 modifications), sur le public cible (5 modifications) ou sur les points d'attention sur la méthode (6 modifications). Aucune modification n'a pu être faite sur les indicateurs de suivi ou bien les livrables attendus.

## 2.3. Brève analyse des thématiques et objets des principales modifications apportées

Dans l'axe I, consacré à la cohésion et l'action interprofessionnelle (actions 1 à 26) le taux de fiches commentés est le plus fort (80%). Les modifications apportées sont essentiellement liées au contenu de l'action, par exemple l'élargissement des sujets à controverses (action 17), au public cible, avec par exemple les gestionnaires des forêts privées (action 2 sur le rôle des propriétaires forestiers privés dans la filière). Certaines remarques entraient trop dans le détail et n'ont pas été retenues.

Dans l'axe II, consacré à la compétitivité des entreprises de la filière (actions 27 à 72), le taux de modification suite aux commentaires des membres de la CRFB est le plus élevé. Les modifications ont principalement porté sur le public cible (élargissement aux cabinets d'urbanisme ou d'architecture pour l'action 31, les acteurs de l'enseignement supérieur pour l'action 72 ou les associations naturalistes pour l'action 73) ou sur des points d'attention comme ne pas réduire le marché de la construction bois aux immeubles de grandes hauteurs et aux projets de grande ampleur pour l'action 54.

Dans l'axe III, consacré à la gestion durable des forêts (actions 74 à 124), le taux de modifications suite aux commentaires est de 67%. Les modifications ont principalement porté sur le contenu de l'action (mieux communiquer sur les dispositifs financiers associés aux actions 106 et 116, sur l'accompagnement de la gestion forestière) ou sur les points d'attention (sectorisation des enjeux en fonction de la pression pour les actions 82 et 96, liée à la préservation de la ressource en eau et au risque incendie).

## 3. Synthèse de la consultation de la CRFB sur les fiches actions

Le résultat de la consultation a été modeste sur un plan quantitatif (2 contributions). Néanmoins, sur un plan qualitatif, ces contributions ont été suffisamment conséquentes pour entraîner des modifications pour un peu plus d'une fiche sur 3. Les amendements ont porté principalement sur les points d'attention, les acteurs et le public cible.